

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2017-11-14

Présents :

Pierre	Gyselinck (Jusque 14h15)	PG
Emilie	De Smet	EdS
Gisèle	Marlière	GM
Peter	Schlembach	PSch
Veerle	Van den Eede	VvdE

Excusés

Valérie	Neysen	VN
Ronald	Vrydag	RV

Secrétariat :

Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME

Invité

Thomas	Dabeux	TD
--------	--------	----

1) Approbation du PV du 10/10/2017

- VvdE signale une erreur dans la liste des présences : elle était absente
- Le CA accepte le rapport moyennant cette adaptation

**2) BDF – SDGs-Objectif de développement durable :
Conférence lors du Board EDF**

- PG introduit le point en remerciant Muriel Da Via d'avoir accepté de venir présenter le projet d'organisation d'une conférence sur les objectifs du Développement Durable (SDGs) lors du Board de l'European Disability Forum (EDF) de mars 2018
- Muriel Da Via (MDV) explique que l'EDF essaye toujours d'organiser les réunions de ses instances dans le pays qui assume la présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne. Le prochain Board aurait donc dû être organisé en Bulgarie, mais vu les difficultés à obtenir un financement national, il sera organisé à Bruxelles. Au niveau du contenu, l'idée est toujours d'aborder un thème d'actualité. Pour mars 2018, ce sera les SDGs. La proposition de l'EDF est de

coorganiser cette conférence avec le Conseil national Belge qui a eu l'expérience de la défense du premier rapport volontaire de la Belgique en 2017. Le niveau financier n'est pas l'aspect le plus important pour l'EDF, même si un soutien national sera toujours le bienvenu. Par rapport au BDF, l'essentiel est la préparation du contenu de la conférence. L'idée serait également d'inviter des membres d'organisations belges à participer à cette conférence

- EdS pose la question de la date exacte de cette organisation et de son contenu
- MDV répond qu'elle aura lieu les 3 et 4 mars 2018. Le samedi matin et le début de l'après-midi du 3 mars sera consacré aux SDGs avec pour objectif de bien faire le lien avec l'UNCRPD, notamment avec des études de cas
- GM demande si l'EDF a eu des contacts avec certains cabinets ministériels à ce sujet
- MDV répond par la négative
- GM aborde la réalité institutionnelle de la Belgique et demande si il serait envisageable qu'un ministre régional soutienne une telle conférence
- Le CA considère que la responsabilité globale du dossier incombe au fédéral qui, seul, a une existence légale au niveau international. Au niveau opérationnel, beaucoup des thématiques des SDGs dépendent pourtant des régions et communautés. Rien n'empêche donc d'interpeller les ministre des instances fédérées compétents
- VDE demande si l'EDF a déjà réservé une salle et, si oui, quelle est sa dimension ?
- MDV explique qu'un précontrat est signé avec le « Renaissance Hotel » et que la salle peut rassembler 250 personnes. Le Board EDF regroupe environs 80 personnes ce qui laisse un nombre appréciable de places pour des participants belges
- EdS demande si l'EDF attendrait de nous une participation dans l'identification des intervenants ?
- MDV répond que oui
- VDE demande si le message que souhaite faire passer l'EDF est que les Etats membres doivent s'engager dans le sens des SDGs et de mettre en évidence ce qu'ils en retireront ?
- MDV confirme cet aspect des chose mais insiste aussi sur la visibilité des personnes handicapées dans le processus des SDGs
- OME précise que le CA du BDF a demandé au secrétariat de prendre contact avec les 2 plateformes existantes au niveau belge en matière de SDGs. L'une d'elle est pilotée par le Conseil National de la Coopération au Développement (CNCD), tandis que l'autre dépend du Premier ministre. Avoir le président du CNCD et un ministre comme intervenants serait donc un must
- MDV confirme qu'une intervention du gouvernement et de la société civile globale serait très bien
- GM annonce qu'elle peut en toucher un mot à Masdame Pottier en marge de la plénière du CSNPH du lundi 20/11
- MDV voit avec Marion pour une note pour Pottier
- OME explique que de son côté, il prend contact avec les plateformes SDGs belges. Par ailleurs, il discutera avec Marion Steff pour les aspects pratiques. Le partage des tâches sera discuté et confirmé par écrit.
- Le CA marque son accord pour une collaboration avec l'EDF sur cette conférence. Le secrétariat discutera des modalités pratique avec l'EDF et confirmera la répartition des tâches par écrit
- GM insiste que si il y a un subside d'un ministre – fédéral ou fédéré - il faut que celui-ci aille directement à l'EDF

3) BDF - Carte européenne du handicap - kick-off : debriefing avec Gauthier Cocle

- Gauthier Cocle (GC) fait état de retours positifs. Le premier lancement a été de 2000 cartes environs, mais il n'y a pas encore de véritables statistiques. La

Banque carrefour de la Sécurité sociale (BCSS) la promet pour fin de l'année. La distribution de brochures et d'affiches s'est bien déroulée : on est à cours. Pour ce qui est de la communication, on est en contact avec différents médias. La presse écrite est clairement hors de prix. Le choix s'est porté sur du *bannering*. On est également en contact avec Dido pour la production de cartes postales qui seraient diffusées dans les centres culturels et sportifs. On fera un update des prestataires, sur le site Internet +/- une fois par mois. Pour ce qui est du dossier européen, un rapport sur le cofinancement est en préparation. Il faudra discuter avec les partenaires fédéral et fédérés pour la continuation du projet.

- PG pointe que le lendemain du Kick-off, la Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap (VAPH) a communiqué qu'il n'était pas prêt car leur système informatique n'est pas compatible pour l'échange de données nécessaire avec la BCSS. Il a donc fait sa demande via le SPF
- GC répond qu'il ne sait pas qu'ils ont eu des difficultés pour la transmission vers la BCSS. Par contre, il y a des demandes rentrées venant de la VAPH, cela a été l'affaire de quelques jours
- VDE explique que, depuis, Ingrid Borré avait fait la demande par 2 canaux (SPF et VAPH), il n'y en a qu'une qui est passée. Donc les problèmes du premier jour sont réglés
- GM souligne que le rapportage sera important si nous voulons convaincre nos collègues d'autre pays, montrer que cela fonctionne est essentiel. D'autre part, il faudra communiquer aux bénéficiaires que ce n'est pas parce qu'un prestataires n'est pas répertorié sur le site Internet qu'il n'accorde pas de facilités aux personnes handicapées. Il ne faudrait pas que la PH ne demande pas les facilités liées au handicap
- GC explique que la liste présente sur le site est indicative et non exhaustive
- GM insiste que cela vaudrait la peine d'accentuer ce message
- OME suggère que certains prestataires ne sont pas encore suffisamment au courant. C'est notamment le cas des acteurs communaux et le fait que certains bénéficiaires leur demandent des avantages liés à la carte sera une pression utile, un an avant les élections. C'est certainement le bon moment pour les PH de demander
- EdS pointe qu'elle n'a pas eu d'écho de rouspétance donc c'est que cela va bien
- GM insiste pour que chaque ONG profite des prochaines manifestations pour faire la promotion de la carte
- OME va demander à l'EDF s'il est possible de faire de la promotion lors des JEPH
- PG ajoute qu'il serait utile d'avoir, sur le site Internet des prestataires permettant l'achat de billets en ligne, la d'annoncer les besoins spécifiques dont on a besoin

4) BDF – Conseil d'administration : Démission Valérie Neyssen

- GM marque son accord avec la formulation du projet de courrier
- OME précise qu'il sera envoyé jeudi ou vendredi et que, désormais, Valérie Neyssen ne recevra plus les documents du CA du BDF
- GM complète en disant qu'elle va reprendre contact avec le directeur de L'Ouvroir pour savoir quelle sera la suite au niveau de la FFSSB

5) BDF – Cotisation membre : fixation du montant adapté

- RV demande de rester prudent avec l'évolution de la cotisation. Une diminution de 10% lui paraît une bonne solution. Il faut aussi tenir compte de ce que l'on veut organiser et de ce que va faire l'EDF au niveau de sa cotisation
- VDE demande à combien se montent les réserves du BDF ?
- OME répond qu'au 1/1/2017 le total du compte courant et du compte d'épargne s'élevait à 35.000€. Il précise que l'idée est de réaliser une opération ponctuelle.

La diminution aura lieu en 2018 mais l'indexation des cotisations sera maintenue. C'est pour cela qu'il a établi les projections sur base de 10%, 20%, 30% et 24%. L'option de 24% est celle qui ramènerait la cotisation au niveau le plus proche du montant de la cotisation EDF. Dès l'année suivante, le BDF recommencerait à constituer un bas de laine

- GM rejoint le point de vue de RV en précisant que si il faut participer à une série de réunions internationales « sur fonds propres », il faut être sûr que le BDF aura la capacité d'assumer
- EdS pointe également qu'en 2019 le BDF devra produire un nouveau rapport alternatif. Il y aura des coûts potentiels
- Le CA décide de diminuer la cotisation 2018 de 10%

6) EDF – Parlement européen des personnes handicapées – 6/12/2017 :

- OME explique que les personnes préinscrites ont reçu le programme et le lien utile pour l'inscription en ligne
- EdS regrette qu'au niveau d'Altéo, elle n'ait pas eu la possibilité de préinscrire de membre vu qu'elle ne disposait pas d'un préprogramme.
- VDE pointe les problèmes d'organisation : la pré-inscription a été demandée très tôt, mais sans programme et puis l'inscription on-line a dû se faire dans un délai très court, qui plus est pendant une semaine de congé...
- OME lit le texte de l'auto-représentant auquel le BDF confiera l'essentiel de son intervention
- CA considère que le contenu est très bien
- VDE demande s'il lui serait possible d'ajouter quelques exemples de ce dont il aurait besoin pour pouvoir voter en pleine autonomie et de préciser plus clairement ce qu'est la région du Centre
- OME explique les démarches qui ont été faites en matière de parrainage pour obtenir une certaine forme de pluralisme. Ont réagi positivement Monsieur Arimont (PPE), Monsieur Tarabella (Groupe socialiste) et Monsieur Michel (Libéraux)
- PSch précise qu'il avait pris contact avec Monsieur Arimont et que ce serait le groupe PPE qui financerait sur une enveloppe propre
- OME précise que le collaborateur de Louis Michel a annoncé qu'il pourrait prendre en charge l'accueil de 15 personnes, mais que cela impliquerait une information obligatoire par un fonctionnaire européen. Cette information d'une heure et demi devra avoir lieu avant ou après la séance plénière, soit à partir de 8h15 ou après 17h45...
- Le CA demande que la formation puisse se faire sur le temps de midi. Faire se déplacer les personnes à 8h00 ou les faire rester jusqu'à 19h00 n'est pas réalisable. Si c'est impossible, il faut abandonner l'idée et demander au Parlementaire de passer au cours de la journée, pour marquer son intérêt

7) SPF – 0800 – Lettre ouverte à Franck Van Massenhove

- VDE explique que le CSNPH a annoncé qu'il interpellerait le cabinet Demir pour avoir des explications
- EdS rapporte qu'elle a reçu la lettre ouverte et ne sait pas à quel titre. Elle demande à être en copie de la réponse de Madame Demir pour pouvoir assurer un suivi

8) UNCRPD – Article 19 – Désinstitutionnalisation :

- VDE explique que l'on peut comprendre la philosophie de l'ONU, mais que certaines phrases sont de trop radicales : « il faut fermer les institutions ». Pour

les participants du groupe de travail, cela revient à couper des possibilités de choix pour les personnes handicapées alors que le fait d'avoir le choix entre différentes options est présenté, dans le même texte comme un élément fondateur. La Belgique est occupée à faire des choses en matière d'amélioration du fonctionnement des « institutions ». Le groupe de travail a pointé qu'il est important que l'institution soit moins rigide. Il faut pouvoir en sortir pour des vacances à la mer, par exemple... D'autre part, une disposition telle que « Ne plus entretenir les institutions existante » est excessive

- OME souligne qu'il faut que le BDF ait une position pragmatique. La Belgique a progressé dans un sens moins institutionnel, mais ne peut aller plus loin si il n'y a pas plus de progrès réalisés dans les domaines liés tels que l'accessibilité, l'enseignement, les services... D'autre part, il faut que la personne dispose de plusieurs options de manière à pouvoir effectuer un choix de manière réelle
- GM abonde dans ce sens : il faut que les autorités mettent en place des solutions permettant le choix du lieu de vie
- TD souligne que le terme « institution » recouvre ce qui est imposé à la personne. C'est cela que le General Comment met en cause
- GM part de l'exemple d'une maison privée où vivent ensemble plusieurs PH mentales. Elle se sont choisies, ont décidé de vivre dans le même lieu. Il faut que la maison soit gérée. Souvent, les personnes sont encadrée par un service d'accompagnement...
- VvdE revient sur le problème du Personeel Volgend Financiering (PVF), quand la personne veut du « zorg » (« zorg » en Néerlandais est plus large que « soin » en français qui est souvent limité à l'aspect soin de santé), elle doit payer. Ce n'est pas logique et très difficile à gérer. Il y a de très grosses inégalités
- EdS rappelle qu'en Région wallonne, budgétairement, si la personne loue un appartement, elle n'a plus la capacité de réaliser d'autre dépense, notamment en matière de soins dont elle a portant besoin... Ce type de choix est impossible
- GM insiste pour dire à UNIA que ce sont de premiers éléments de réflexion et que le BDF et le CSNPH vont creuser plus avant. La plénière va en faire un point de GT éthique pour un travail sur 4 à 6 mois. Il sera également important de dire clairement quel est le statut du GC
- VDE rappelle qu'un GC n'a qu'une valeur de contrainte morale uniquement. Par contre un juge qui est saisi car il y a 4 ans que la personne attend un logement accessible peut se servir du GC comme élément de sa décision.
- OME rappelle que lors du dernier CA, il avait été évoqué de faire de l'article 19 le thème de l'AG 2018 du BDF. Ne pourrait-on envisager d'inviter Stig Langvat à cette occasion ?
- GM convient que la partie « information de l'AG » peut être complémentaire du travail mené par le GT éthique du CSNPH
- Le CA marque son accord sur le fait que l'on maintien ce thème pour l'AG, que le secrétariat mène les premières démarches et que l'on avalise ou non en CA de décembre
- EDS revient sur la réunion de l'organe de suivi (UNIA). Celui-ci a invité des « extérieurs » : Madame Lassoie, c'est à dire ENIL ainsi que plusieurs autres qui auront certainement une position en phase avec le GC. Il faudra donc marquer la distance par rapport aux aspects excessifs du GC tout en étant positif avec l'esprit général de celui-ci

9) CE-European Accessibility Act : état de la situation

- VDE passe en revue les points essentiels du texte « European Accessibility Act » (EAA) voté par le Parlement européen :
 - Les micro-entreprises ne sont pas incluses
 - L'audio-visuel est exclu
 - Les marchés publics doivent tenir compte de l'EAA
 - L'environnement bâti s'appliquera

- Le transport sera inclus
- Donc le texte va plus loin qu'espéré.
- La décision du Conseil est prévue pour début 2018, mais cela dépend de la présidence

10) ONU – Traité de Marrakech – Ratification par la Belgique

- Le point est reporté

11) EDF – Journée européenne des personnes handicapées – 4-5/12/2017

- Les personnes préinscrites ont reçu la lettre d'invitation contenant le lien pour l'inscription en ligne. Attention, il faut respecter les délais

12) UNIA – Campagne d'affichage « Elections » : appel à témoignage

- TD : a demandé à Julien, l'auto-représentant qui représentera le BDF lors du Parlement EU des PH de transmettre son texte à UNIA
- VvdE a diffusé la demande sur la page FaceBook de VFG
- EdS a relayé la demande vers les membres AltéO

13) EDF – Pilier des droits sociaux – Appel à action

- VDE explique que les Etats vont ratifier le texte du Pilier européen des Droits sociaux à Goeteborg, en fin de semaine. Finalement, l'EDF y sera représenté. Un courrier a été envoyé au Premier lui demandant d'approuver le Pilier et de développer son action en conséquence

14) UNCRPD – Commentaire général sur l'article 4.3

- VDE explique que ce GC sera à finaliser pour fin 2018. C'est Stig Langvat qui va travailler dessus pour EDF
- GM considère que c'est une bonne chose. C'est quelqu'un qui a des choses intéressantes à dire. Il serait intéressant de l'avoir sur le sujet de la désinstitutionalisation quand il vient à Bxl
- OME insiste sur le fait que l'article 4.3 est l'article le plus important car il impacte tous les autres

15) Thérèse Kempeneers – Pension : organisation pratique

- EdS annonce qu'elle sera absente car elle a une formation en « facile à lire »
- VDE explique que le restaurant Le Poux qui tousse est fermé. Il faut donc trouver une autre solution
- OME propose de réserver dans un restaurant à proximité du SPF. Il demande comment on fonctionne pour le paiement ?
- VDE pose la question d'un cadeau
- Le CA décide que le repas sera à charge du BDF et que l'on fera une collecte individuelle pour le cadeau, moyennant accord PG et RV. L'idée retenue est d'acheter un *voucher* Thalys

16) Divers

1. PG rapporte qu'Il a reçu une demande d'André Fonck, de Tchécoslovaquie. Il souhaite savoir s'il existe une indemnité de handicap liée à l'achat d'un véhicule en Belgique... Il faut lui répondre d'urgence. VDE pointe : la réduction TVA, l'aménagement du véhicule, l'indemnité domicile-lieu de travail, mais pas d'indemnité pour l'achat d'un véhicule
2. OME explique que le secrétariat a reçu une invitation du Député européen finlandais Hannu Takulla pour un séminaire sur le thème « rencontrer les besoins des personnes handicapées » qui aura lieu le jeudi 23 de 12h30 à 14h00, au Parlement européen. VvdE est disponible. OME préparera un PowerPoint pour le mardi 21/11/2017
3. GM explique que lors du Kick-off, elle a rencontré un représentant de la Communauté Germanophone avec qui elle a discuté de la non-implication des pays limitrophes. Elle suggère que le BDF interpelle les gouvernements de ces pays quand on aura une évaluation du projet. Il faut donc voir comment collaborer avec nos homologues conseils nationaux : venir témoigner de ce que cela apporte chez nous.
 - OME prévoir une rencontre avec les présidents de ces conseils lors du prochain Board EDF serait une option intéressante
 - GM considère que ce serait bien de voir avec EDF ce qu'ils envisagent de faire
 - VDE explique que DTE lui a mis un courrier pour demain dans ses « To do »
 - CA considère qu'il est trop tôt pour envoyer un tel courrier
 - GM conclut qu'il faudrait d'abord savoir ce que Madame Thyssen pense faire pour la suite, mais on ne peut l'interroger que quand on disposera d'une évaluation